

aimable et du plus bienveillant accueil, est devenue un paisible monastère. A la mort de Joseph Morel, elle était échue à l'une de ses filles, M^{me} Joannès Gourd, qui la légua à ses deux filles : l'une, Iwana, supérieure des dames de la Visitation de Mâcon, l'autre, Stéphanie, franciscaine du couvent de Vichy. Ces deux vénérables religieuses, désirant que la maison où étaient morts leurs parents et leurs grands parents, devînt un lieu consacré à la prière, firent don de cette propriété, le 26 octobre 1871, aux Servantes du Très Saint-Sacrement. Elles en prirent possession en 1874 et l'occupent encore aujourd'hui.

LÉON GALLE.

Montribloud, 7 septembre 1896.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PRÉFECTURE DU RHONE

I

A Monsieur MOREL (Joseph), conseiller municipal, rue Tourette, 6.

Lyon, le 7 février 1835.

Monsieur le conseiller municipal,

Je m'empresse de vous adresser une ampliation de l'ordonnance du Roi du 2 de ce mois qui vous nomme maire de la ville de Lyon, et vous donne pour adjoints Messieurs Vachon-Imbert, Reyre, Mermet, Jordan-Leroy, Martin, Guérin-Philippon, Chinard et Faure-Péclet.